

# Pcpe77

SEINE-ET-MARNE

Pôle de compétences et de prestations externalisées

Le PCPE vise à assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes.

Sa finalité est de concevoir et organiser une réponse transitoire en proposant des prestations adaptées aux besoins des personnes accompagnées dans une visée inclusive.

Il poursuit

4

## OBJECTIFS

- 1 L'accompagnement sur tous les lieux de vie dans l'attente d'une réponse pérenne
- 2 L'anticipation et la prévention des ruptures de parcours
- 3 L'inclusion
- 4 Le soutien à la parentalité

## LES INTERVENTIONS

Les interventions sont assurées sur l'ensemble du département et sont réalisées et mises en œuvre par l'équipe salariée du PCPE et via le recours à des prestations extérieures :

- Prestations d'évaluation, de formalisation d'un projet personnalisé, de coordination,
- Prestations directes auprès des personnes et des familles : psychologues ou autres professionnels hors nomenclature des actes de l'assurance maladie, interventions éducatives, soutien aux familles...

## LES MODALITÉS D'ACCÈS

La saisine du PCPE se fait par la personne, sa famille ou les professionnels auprès de la MDPH via le formulaire accessible sur le site internet [www.hand-aura.org](http://www.hand-aura.org).

La demande fera l'objet d'une évaluation et d'une décision en CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui donnera lieu à une notification Pcpe.

Cette notification est valable temporairement pour une durée de 4 mois à 2 ans maximum.

## IL S'ADRESSE

- 1 Aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap et leurs aidants.
- 2 Aux personnes sans solution d'accompagnement, en situation de handicap complexe, en risque de rupture et/ou accompagnées de façon non adaptée.

## QUI INTERVIENT ?

Le PCPE repose sur une équipe pluridisciplinaire dont le rôle principal est d'organiser le fonctionnement et la planification des prestations directes, mobiliser, identifier et développer le réseau de partenaires afin de pouvoir garantir une réponse adaptée et de proximité.

## NOTRE DÉMARCHE

SAISINE DU PCPE  
via le formulaire

Notification  
CDAPH

Accord :  
attribution  
Pcpe 77

Pas d'accord :  
motif rejet  
Pcpe 77

1<sup>er</sup> RDV avec l'équipe  
du Pcpe 77

Élaboration  
du Projet Individuel  
d'Accompagnement

Prestations directes  
sur tous les lieux de vie

Coordination renforcée  
-  
Éducatives  
-  
Paramédicales  
-  
Bilans  
-  
Séjours / Répît  
-  
Soutien à la parentalité  
-  
Transport



Hand:AURA

L'association a été créée en 2005 pour développer la **Coordination Autisme AURA 77** dont la mission est de favoriser l'accès aux soins et aux services des personnes avec autisme et leurs familles. Elle deviendra Hand-AURA en 2017.

Le **Pcpe 77** est portée par l'Association Hand-AURA sous la forme d'un collectif regroupant plus de 25 partenaires spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situations de handicap et de leurs familles.

L'Association Hand-AURA porte également le **Dispositif Intégré Handicap (DIH 77)**, la **Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO 77)** et la **Communauté 360 de Seine et Marne (C 360)**.



Le PCPE est financé par l'ARS Ile de France

**Nos sites :**

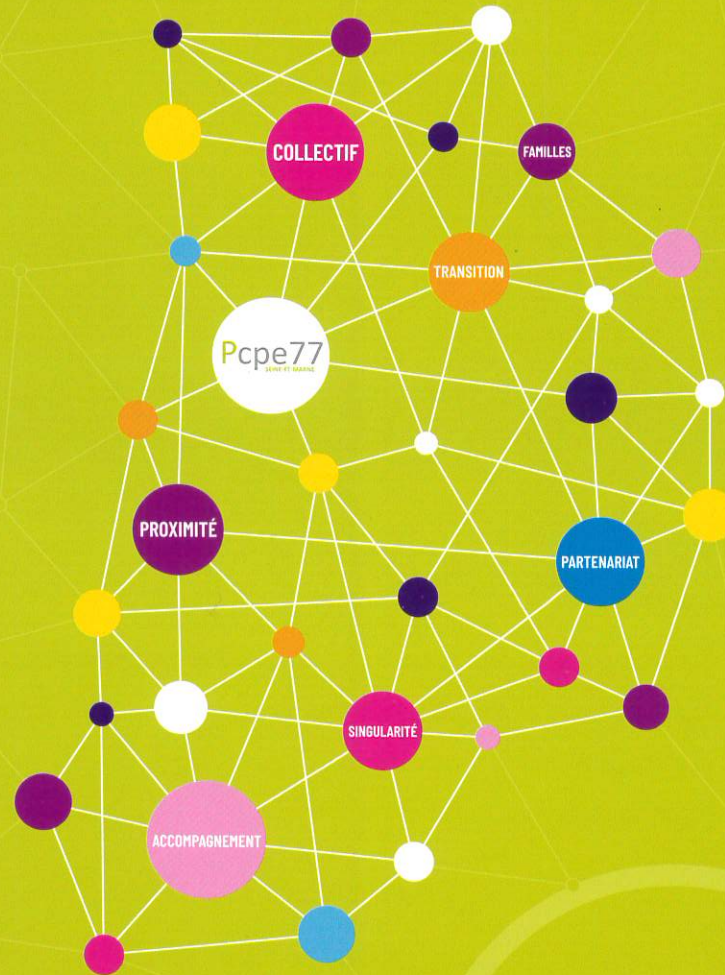
- 1 boulevard de la Malvoisine - 77185 LOGNES  
Tél. : 01 60 36 45 45
- 580 avenue Georges Clémenceau - 77000 VAUX-LE-PENIL  
Tél. : 01 85 86 01 60

secretariat.pcpe77@hand-aura.org  
[www.hand-aura.org](http://www.hand-aura.org)

Pcpe77  
SEINE-ET-MARNE



Hand:AURA



**Pcpe 77**  
Pôle de compétences et  
de prestations externalisées

UN SERVICE DE L'ASSOCIATION  
Hand:AURA